



Noelle Trinquier introduit la réunion en rappelant les enjeux eau et Energie du territoire.

Les missions du SEDEL énergie-eau représentent un volet important de la mise en œuvre de la Charte et des objectifs A.2.3 de protection et de gestion de l'eau et B.2.11 « Conforter des pratiques naissantes d'économie d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables » (retour d'expérience démontré Cf Bilan des 10ans du SEDEL).

La révision de la Charte réaffirme et conforte ces objectifs, le service SEDEL énergie-eau demeure un outil opérationnel pour la mise en œuvre du défi 3, orientation 7, « renforcer la concertation pour une gestion durable de l'eau », mesures 15 et 16, et du défi 5, orientation 14, mesure 36 « Accélérer et généraliser les démarches d'économie d'énergie »

Dans ce sens et au vu des enjeux auxquels nous faisons face (changement climatique, situations de sécheresse récurrentes, augmentation des prix de l'énergie) le service SEDEL répond à nos besoins pour montrer l'exemplarité des communes en tenant compte des enjeux du territoire en termes de transition énergétique, de résilience face aux sécheresses récurrentes et à la montée des prix de l'énergie.

Fiche retours d'expériences et bilan 10 ans du SEDEL disponible sur ce lien : <https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/transition-energetique/moins-consommer-denergie/sedel/>

## Ordre du jour

### I. Présentation du SEDEL

- Les missions et les moyens (RH, Logiciel, cotisations annuelles)
- Point sur les adhésions

### II. SEDEL Energie

- Point sur le prix de l'énergie
- Décret tertiaire
- Contrat territorial ENR
- Extinction éclairage public

### III. SEDEL Eau

- Actualités sécheresse / prix de l'eau
- Point d'avancement de la mission
- Aide agence de l'eau à la mise en oeuvre

### IV. Perspectives



Suite à un tour de salle, l'équipe se présente. 4 CEEP, Matthieu Simonneau, Pascal Piedagnel, ainsi que Julia Mayaudon et Samuel Bousquet, recrutés fin 2021. Magali Jameux et Cédric Proust, du service eau et rivières, sont également présents épaulant la montée en compétence sur l'eau depuis l'officialisation du SEDEL eau en 2020 (en coordination avec l'opération "Economisons l'eau !").

## Point ressources humaines



Absence responsable de pôle depuis août 2021 = Répercussion temps et conditions de travail sur l'équipe CEEP

→ 3 publications d'offre d'emploi (en attente)

Recrutement de 2 CEP fin 2021 :

- Julia Mayaudon
- Samuel Bousquet

Un CDD jusqu'au 31/08/2023 à anticiper dès maintenant



Laure Galpin représente l'équipe avec la récente embauche de Samuel Bousquet et Julia Mayaudon, en précisant la difficulté de recrutement d'économiste de flux à l'échelle nationale.

Elle évoque également le recrutement en cours du responsable du pôle énergie après trois relances de candidature (poste vacant depuis août 2021). A noter que l'absence de responsable depuis plus d'un an, entraîne une importante surcharge de travail sur les techniciens.

Un élu de Saignon, souligne la précarité d'un des postes de CEEP qui est lié à une subvention de l'agence de l'eau qui prend fin en septembre 2023.

Ce point est en effet à souligner et fait partie des discussions abordées en fin de réunion (diapo 29-30)

## SEDEL énergie depuis 2009, SEDEL eau depuis 2020

### Une aide concrète pour la maîtrise de l'énergie / eau de votre patrimoine

- Suivre et analyser les factures : bâtiments et espaces publics, éclairage public
- Optimiser les contrats d'achat d'énergie
- Améliorer l'efficacité (fuite d'eau, isolation thermique...)
- Accompagner la rénovation des bâtiments / installations techniques
- Travailler en réseau, partager les retours d'expériences et favoriser l'accès aux appels à projets



SEDEL (Service d'Economie Durable en Luberon) = accompagnement des collectivités

SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) = accompagnement des particuliers : <https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/qualite-de-vie/la-maison-et-le-jardin/sare-luberon/>

# L'activité SEDEL : un cycle annuel...

## Saisie des factures



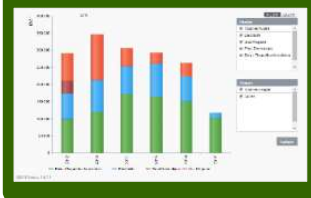
## Analyse des factures



## Analyse Terrain



## Bilans



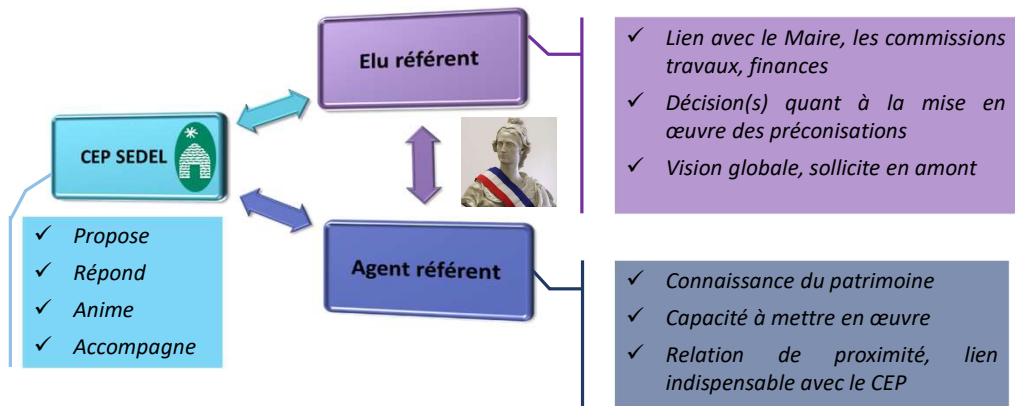
## Mise en œuvre



## Préconisations



## Le trio gagnant SEDEL

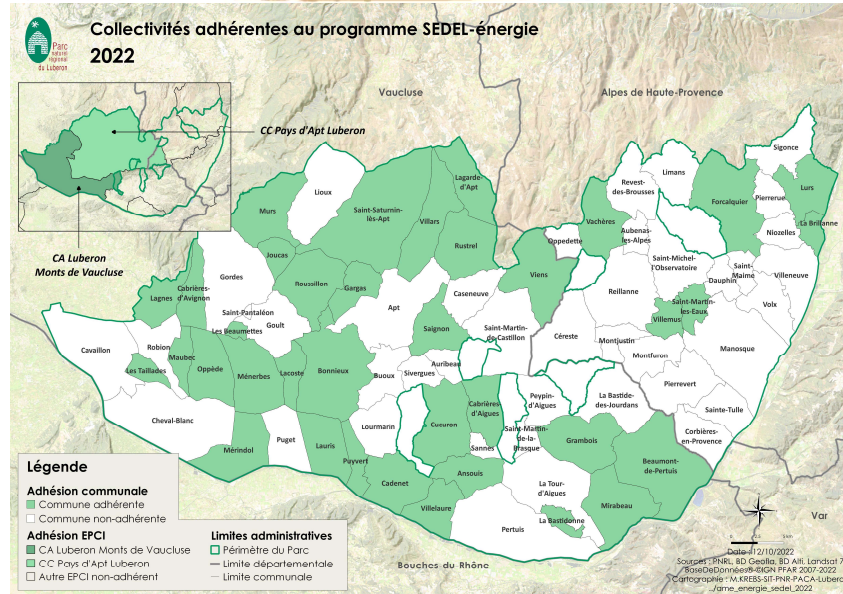


## Point sur les cotisations annuelles

Service à la carte	Communes	Forfaits Villes et EPCI
SEDEL Énergie	2,10 €/hab	5 250 €/an
SEDEL Énergie - Eau	2,10 €/hab + 0,30 €/hab soit 2,40 €/hab	7 500 €/an
SEDEL Eau	0,70 €/hab	5 250 €/an



# SEDEL énergie, point sur les adhésions



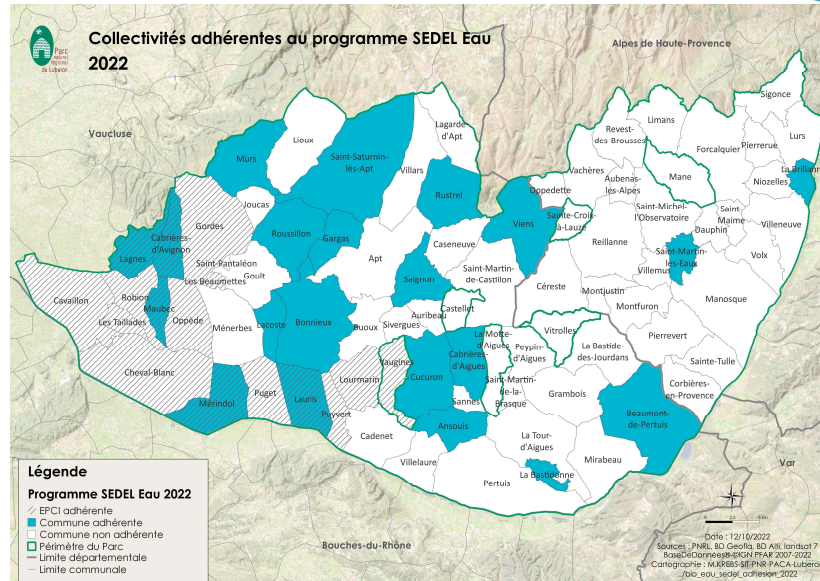
- Adhérents au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : 37 communes, 2 EPCI
- 100% de taux de renouvellement de 21 communes en 2022

Remarque d'un élu: Pourquoi y a –t-il autant de communes non adhérentes?

De grosses communes ou collectivités, réalisent parfois ce travail en interne, ou par manque d'information sur le service et les bénéfices réels apportés par le SEDEL; elles ne voient/comprennent pas l'intérêt de cette adhésion (voir fiche retours d'expériences et bilan 10 ans du SEDEL)



# SEDEL eau, point sur les adhésions



- 21 communes, 1 EPCI (4 communes supplémentaire depuis le lancement en 2020)

Toutes les communes adhérentes à l'énergie sont adhérentes à l'eau.

## Nouveau logiciel analyse facture

### VERTUOZ – désengagement de l'ADEME

- Jusqu'à juin 2022, l'ADEME mettait à disposition de son réseau national des CEP un logiciel d'analyse des factures
- Outil de travail quotidien des CEP
- Les structures portant du conseil en énergie partagé ont dû prendre à leur charge le logiciel
- Impact financier et temps de travail interne important :
  - L'ADEME finance exceptionnellement en 2022 la migration (maximum 70% du montant HT)
  - Recherche d'une solution technique + mise en concurrence + migration des données + demande de subvention ADEME = temps de travail
  - A partir de 2023, coût supplémentaire de fonctionnement à intégrer dans « l'équation économique »



L'évolution du logiciel permet de mettre en place une consultation des données simplifiée par commune (création de compte par commune pour consulter les données : attention les données sont mises à jour par le CEEP 1 fois par an, il est donc possible que les années ne soient pas à jour).

Ce logiciel permet de transférer automatiquement dans la plateforme OPERAT (décret tertiaire) les données de consommations annuelles des bâtiments assujettis.

## Ordre du jour

- **Présentation du SEDEL**

- Les missions et les moyens (RH, Logiciel, cotisations annuels)
- Point sur les adhésions

- **SEDEL Energie**

- Point sur le prix de l'énergie
- Décret tertiaire
- Contrat territorial ENR
- Extinction éclairage public

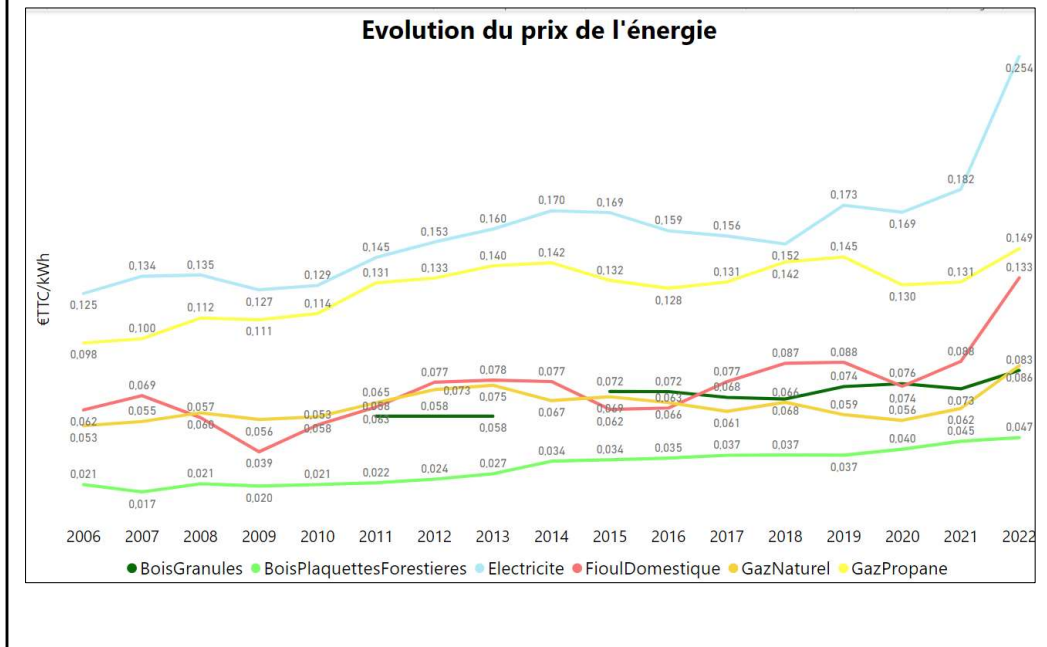
- **SEDEL Eau**

- Point d'avancement
- Aide mobilisable agence de l'eau
- Actualités

- **Perspectives**



## Le prix de l'énergie en 2022...



L'évolution du prix de l'Énergie se base sur les factures des 37 communes adhérentes et des deux EPCI (CLMV et CCPAL)

Tel qu'observés sur les graphiques, les prix des énergies s'envolent surtout pour l'électricité et le fioul.

Questions: pourquoi ne pas être sur les tarifs régulés ?

La libéralisation des marchés en 2011 a permis de faire des économies financières durant les premières années, le contexte actuel est exceptionnel (diverses crises) ce qui amène à une augmentation importante des prix de l'énergie. Le marché UGAP (Union des Groupement d'Achats Publics) permet d'avoir des offres de marché à des coûts plus raisonnables pour les communes. Nous observons toutefois pour les marchés UGAP, une hausse des prix de l'Énergie de +35% mais elle est bien moindre que le reste du marché. Ce type de contrats se renouvellent tous les 3 ans, les prochains sont pour le Gaz et l'Électricité en 2025.

# Le décret tertiaire

## Dispositif instauré par la Loi ELAN

- ✓ Logique différente des réglementations thermiques (théorie)
- ✓ « Révolution » : obligation de résultats... fixer des objectifs de réduction et s'y tenir = suivre les consommations et ajuster les actions



### Bâtiment

d'une surface égale ou supérieure à 1 000 m<sup>2</sup> exclusivement alloué à un usage tertiaire.



### Toutes parties d'un bâtiment

à usage mixte hébergeant des activités tertiaires et dont le cumul des surfaces est égal ou supérieur à 1 000 m<sup>2</sup>.



### Tout ensemble de bâtiments

situés sur une même unité foncière ou sur un même site dès lors que ces bâtiments hébergent des activités tertiaires sur une surface cumulée égale ou supérieure à 1 000 m<sup>2</sup>.

## Obligation de réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire d'au moins\* :

**- 40 %**  
en 2030

**- 50 %**  
en 2040

**- 60 %**  
en 2050

\*objectifs imposés par la loi Élan, par rapport à 2010

## Le décret tertiaire

### SEDEL vous accompagne

- Identifier le patrimoine éligible
- Création du compte OPERAT + choix année de référence
- Déclaration annuelle sur plateforme OPERAT
- Proposition d'actions de réduction des consommations

### Les leviers d'actions disponibles sont :



- La performance **énergétique des bâtiments**
- L'installation d'**équipements performants** et de dispositifs de contrôle et de **gestion active** de ces équipements
- Les modalités d'**exploitation** des équipements
- L'**adaptation des locaux** à un usage économe en énergie
- Le comportement des **occupants**
- Etc.

Notons que cette nouvelle mission non négligeable s'ajoute à la charge de travail des CEEP.

## Contrat de développement Territorial des Energies Renouvelables 2022 - 2025

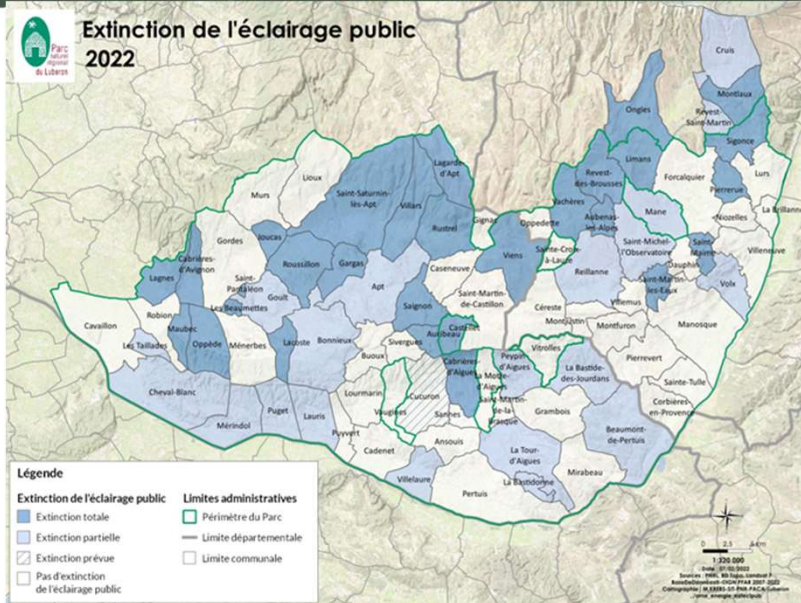
- L'objectif du CT ENR est de contractualiser avec l'ADEME pour 3 ans et de mettre en place une animation territoriale et de proposer aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé, via un opérateur territorial dédié.
- Plusieurs projets sur le territoire pré-ciblé avec la réalisation de notes d'opportunités et l'accompagnement personnalisé par le SEV 84 ou le SDE04 et le Parc du Luberon pour les communes SEDEL avec :
  - Une possibilité de financement avec un accès facilité au Fond Chaleur de l'ADEME et aux subventions de la Région au titre du dispositif « chaleur et froid renouvelable »
  - 2 projets en cours : Musée des Ogres (Roussillon); Château de Villelaure
  - 2 Notifications d'attributions déjà délivrée pour les projets de :
    - 3 chaudières granulés commune de Bonnieux
    - 1 chaudière granulés école de Lacoste



Précisions apportées sur le SEV: Syndicat d'Energie en Vaucluse

Fonds Chaleur de l'ADEME : Fond qui permet de soutenir l'investissement et l'accompagnement sur des projets de chaleur renouvelable (sous forme de subvention jusqu'à 60% de l'investissement).

# Extinction éclairage public



- 2 communes en 2012 → 45 communes en 2022

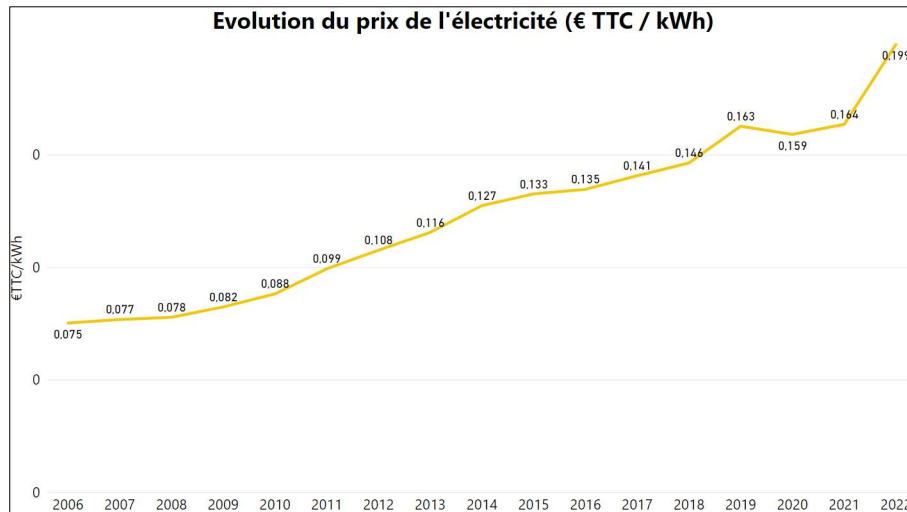
Voici une carte des communes réalisant l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public en 2022. L'extinction permet une baisse de l'énergie consommée jusqu'à -40% et une baisse de budget jusqu'à -30%.



## Extinction éclairage public

L'extinction de l'éclairage public de 00h à 05h permet une baisse :

- de consommation annuelle de 40%
- de dépense annuelle de 30%

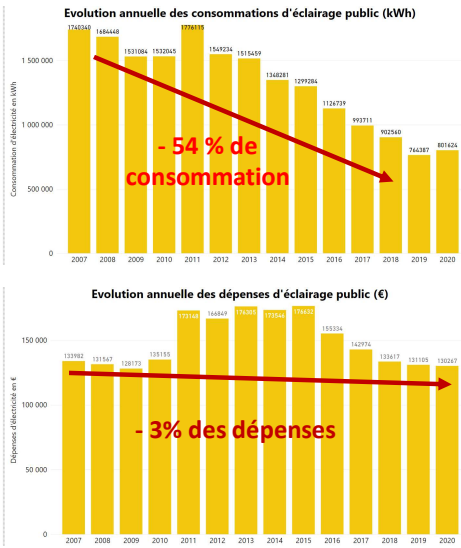


Il faut savoir que le coût de l'énergie pour l'éclairage public est en général plus important que pour les contrats bâtiments notamment à cause des puissances délivrées.

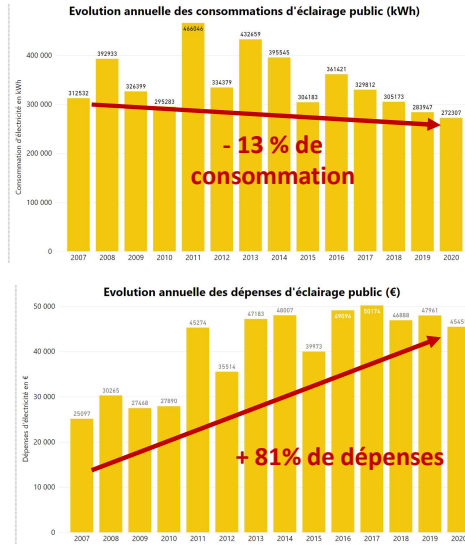
Questions: Les décorations de Noël font-elle un réel surcoût ? Oui, si les décorations sont très nombreuses, on voit une augmentation de la consommation sur le mois de décembre. Pour exemple une décoration (LED) peut doubler la puissance installée d'un candélabre (LED). Il faut être vigilant sur le nombre de décorations et leur puissance unitaire.

# Extinction éclairage public

## COMMUNES PRATIQUANT L'EXTINCTION (totale ou partielle)



## COMMUNES NE PRATIQUANT PAS L'EXTINCTION



Attention les résultats ne sont pas uniquement liés à l'extinction, ils dépendent également des investissements réalisés dans des éclairages moins consommateurs, comme en témoigne le graphique en haut à droite.

Au global sur l'ensemble des communes ayant mis en place l'extinction, nous observons seulement -3% des dépenses. Cela peut paraître décevant mais c'est un bon résultat face à l'augmentation de +81% sans extinction.

Une demande d'élus est de pouvoir accéder à ces résultats et de pouvoir avoir le soutien éventuel d'un CEP pour le présenter en commune. C'est tout à fait possible sur demande.

Il est également rappelé qu'au-delà des kWh et € économisés, c'est aussi une économie en Gaz à effet de serre. Il serait pertinent de le mettre en avant également. Certains élus soulignent en effet l'intérêt d'établir des graphes montrant la baisse des dépenses d'énergies, la baisse des coûts et la baisse de Co2/GES engendrée. Il est rappelé également le bénéfice d'une réduction de l'éclairage public sur la pollution lumineuse biodiversité, santé...)

Ces points sont importants à partager pour communiquer et sensibiliser. Un élu propose la possibilité de réaliser une lettre d'info Energie trimestrielle pouvant mettre en avant ces chiffres, et faire part des retours d'expériences intéressants pour les adhérents SEDEL. Ce point pourrait être testé dans un premier temps comme un encart dans la lettre du Parc. Il faut pouvoir estimer le temps à passer.

# Ordre du jour



...économisons l'eau,  
chaque goutte compte !

## I. Présentation du SEDEL

- Les missions et les moyens (RH, Logiciel, cotisations annuels)
- Point sur les adhésions

## II. SEDEL Energie

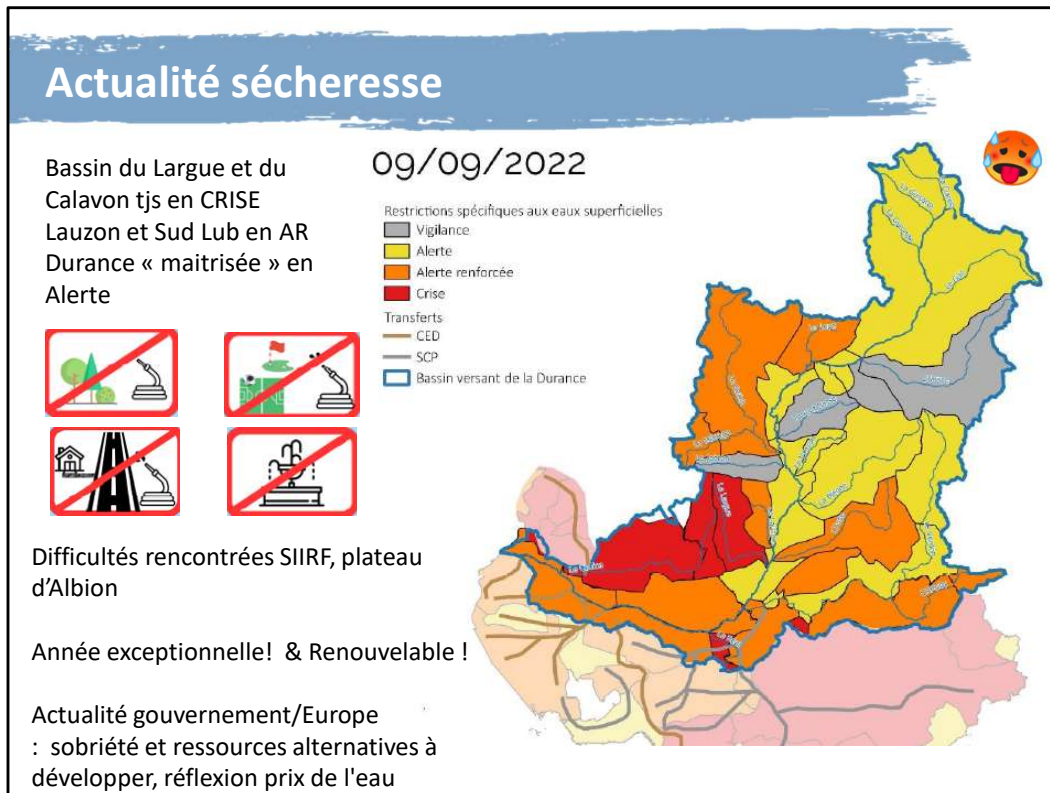
- Point sur le prix de l'énergie
- Décret tertiaire
- Contrat territorial ENR
- Extinction éclairage public

## III. SEDEL Eau

- Actualités sécheresse / prix de l'eau
- Point d'avancement de la mission
- Aide agence de l'eau à la mise en oeuvre

### – Perspectives

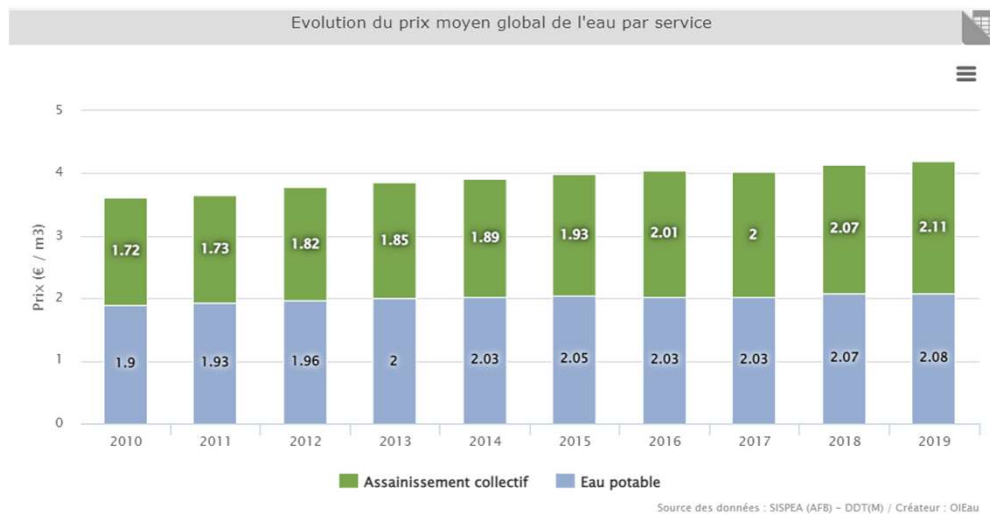




Suite à l'hiver et le printemps 2022 très secs et les grosses chaleurs, la situation de sécheresse est aussi importante que 2003/2005 et 2017, les milieux superficiels sont largement déficitaires en cette fin de saison et les bassins du Calavon et du Largue sont toujours en arrêté de CRISE. Le Lauzon et le Sud Luberon en Alerte renforcée et pour la première fois La Durance dite « maitrisée » est passée en alerte à cause de la pénurie de précipitation cet hiver notamment. Les restrictions sont toujours applicables en ce début du mois d'octobre, bien que les besoins aient largement diminué. Les dernières pluies n'ont pas été efficaces pour les milieux superficiels et encore moins pour les nappes souterraines. Ce qui traduit une situation très tendue sur la ressource sur tous les bassins dépendant de la ressource Durance. Les vallées du Calavon et du Largue sont dépendant à 75% des ressources provenant de la Durance.

## Le prix de l'eau en 2022...

Source : office international de l'eau

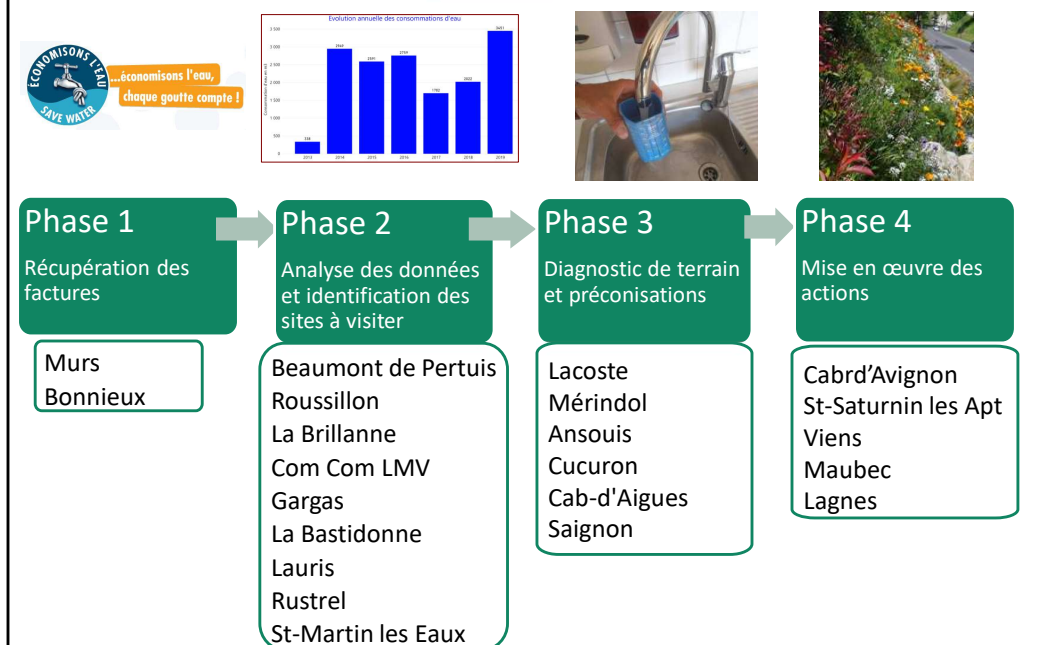


Pour faire le parallèle avec l'énergie, voici l'évolution du coût de l'eau potable et assainissement à l'échelle nationale. Nous n'avons pas pu réaliser cela à l'échelle des communes SEDEL eau car il y avait trop de variables liées à des consommations exceptionnelles et un jeu de données insuffisant.

Cependant la tendance nationale s'observe au niveau local. Le prix de l'eau augmente et va continuer à augmenter dans les années à venir (coût renouvellement des réseaux et potabilisation notamment).

Il est souligné aussi la corrélation avec l'augmentation du coût de l'électricité nécessaire aux installations de transferts, de pompes et distribution de l'eau.

## SEDEL eau: avancement des communes



La méthodologie appliquée est la même que sur l'énergie, sur la base d'un cycle annuel.

Le tableau présente l'avancement des différentes communes SEDEL Eau sachant qu'elles n'ont pas démarré à un même stade d'avancement en 2020. D'ores et déjà, un certain nombre de communes s'engage dans des actions concrètes d'amélioration pour réaliser des économies d'eau. Cela passe beaucoup dans un premier temps par la recherche de fuite ou la mise en place de sous-comptage pour mieux identifier les usages. Enfin, certaines se sont engagées dans de gros travaux de rénovation de piscine et d'autres, sur des renouvellements d'équipements hydroéconomiques dans les écoles notamment. L'arrêt ou la diminution de l'arrosage des espaces verts est aussi une grosse piste d'amélioration pour les communes.

## Phase 3: visite de terrain



...économisons l'eau,  
chaque goutte compte !



Identifier les compteurs



Trouver les compteurs



Constater des défaillances



Comprendre  
les usages



Chercher  
partout



Chercher l'origine des fuites

## Phase 3 Bis – Diagnostic et préconisations



...économisons l'eau,  
chaque goutte compte !

Priorité	Site	Zone	Action	Gains		Coût fournit ure CTTC	Réalisa tion possible en régle
				m <sup>3</sup>	CTTC		
2	Tous bâtiments		Paramétrer au plus juste l'alerte fuite sur le compteur pour détecter le plus rapidement possible une fuite - mettre en place une vérification régulière des cuves WC de la maternelle qui représentent un risque élevé			0	oui
1	Cantine	Lavabos	Changer les 10 Boutons poussoirs dans l'entrée de la cantine : débit 3l/min et temporisation 7s maximum. Le réglage des boutons poussoirs existants est trop difficile compte-tenu de la vétusté du matériel → envisagé pour 2023	114	336	600	oui
1	Maternelle	WC	Diminuer débit WC chasses pressions temporisés. Réglage à effectuer sur la bague de débit	13	44	0	oui
1	Maternelle	BP dans toutes les classes	Diminuer le débit des 8 boutons poussoirs de 10l/min à 3l/min par réglage simple bague → fait par le technicien	45	143	0	oui
2	Maternelle	Toilettes ci Bleu	Diminuer le volume des 2 chasses simples flux de 9L à 6L → fait par le technicien	19	62	10	oui
3	Maternelle		Mettre en place un sous-comptage pour le bâtiment qui permettra d'avoir une vision plus claire des consommations et de mieux détecter les fuites potentielles - Ou souscrire abonnement supplémentaire distinct ?				
3	Maternelle		Dans la classe où les sanitaires vont être refait, s'assurer que le DCE exige du matériel hydroéconome avec les débits et des temporisations adaptées			0	
<b>Total</b>				<b>191</b>	<b>585</b>	<b>610</b>	
<b>Moyenne de consommation et de dépenses sur 5 ans (2017-2021)</b>				<b>1 216</b>		<b>3 092</b>	
<b>Gains en % des actions proposées</b>					<b>16%</b>		



**Préconisation :**  
Arrêter d'arroser tous les végétaux matures → objectif diminuer de 70% la consommation d'eau de ce compteur, soit un gain potentiel de **1 355 m<sup>3</sup> d'eau/an** et **506 €/an**.



**Préconisation :**  
Arrêter d'arroser les pelouses. → objectif diminuer de 50% la consommation d'eau de ce compteur, soit un gain potentiel de **350 m<sup>3</sup> d'eau/an** et **117 €/an**.

Exemple de présentation en réunion, des propositions et priorisation d'actions en fonction de l'enjeu, la faisabilité technique, le budget.



## Phase 4 – Mise en œuvre



économisons l'eau,  
chaque goutte compte !

### En réunion avec Elus & Techniciens

- Identifier les actions réalisables tout de suite
  - Arrêt de l'arrosage sur 1 EV **1 936 m<sup>3</sup> d'eau brute et 720 € /an**
  - Réglage de boutons poussoirs **45m<sup>3</sup> d'eau potable et 145 € / an**
  - Diminuer le volume de certaines chasses d'eau **19 m<sup>3</sup> eau potable et 62 € /an**
- Planifier et inscrire au budget les actions plus lourdes
  - Changement des boutons poussoirs de la cantine  
Environ 600€ à 700€ de budget pour **114 m<sup>3</sup> et 336 € /an économisés**

**Total économie pot: 2114 m<sup>3</sup>/an et 1263 €/an pour environs 600 à 700 € investis**

PAS DE  
**REALISATION**

=  
PAS  
D'ECONOMIES

PAS DE **SUIVI**

=  
ECONOMIES  
PERDUES,  
DEGRADATIONS,  
FUITES

PAS DE **VALORISATION**

=  
MANQUE A GAGNER EN  
TERMES D'IMAGE,  
DEMARCHE NON ASSIMILEE  
OU MAL COMPRISE

**Rappel:** la communication/valorisation des actions auprès des administrés est importante pour les informer et leur faire comprendre les changements de pratiques notamment dans la gestion des espaces verts, au-delà de la communication d'exemplarité. L'exemple et le retour d'expériences des opérations Zéro Phyto menées précédemment peut être intéressant.

Des outils de communication sont à votre disposition en libre téléchargement sur le site du Parc ici → <https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/milieux-naturels-et-biodiversite/eaux-et-rivieres/economisons-leau/>

Il est également noté le besoin d'une communication/sensibilisation auprès des touristes et des résidences secondaires qui représentent une consommation importante en période de sécheresse.

Des outils à destination des hébergeurs touristiques et des formations ont été proposé dans le cadre du programme « économisons l'eau » et un projet de kit de communication est en cours pour faire évoluer les comportements.

## Rappel: un coup de pouce AE



...économisons l'eau,  
chaque goutte compte !

En 2020 réponse AAP « Economie d'eau » Agence de l'eau

- Financement à 70% d'un poste CEEP sur deux ans
- À cette époque, identification des 7 communes les plus avancées en phase 4 ou 3 pour une aide à la mise en œuvre d'actions : une enveloppe de **29 400 €** aidée à **70%** pour de l'investissement dans du matériel hydroéconome



→ Validation et mise en œuvre des actions à faire avant oct 2024

# Ordre du jour



...économisons l'eau,  
chaque goutte compte !

## I. Présentation du SEDEL

- Les missions et les moyens (RH, Logiciel, cotisations annuels)
- Point sur les adhésions

## II. SEDEL Energie

- Point sur le prix de l'énergie
- Décret tertiaire
- Contrat territorial ENR
- Extinction éclairage public

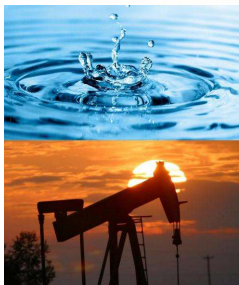
## III. SEDEL Eau

- Actualités sécheresse / prix de l'eau
- Point d'avancement de la mission
- Aide agence de l'eau à la mise en oeuvre

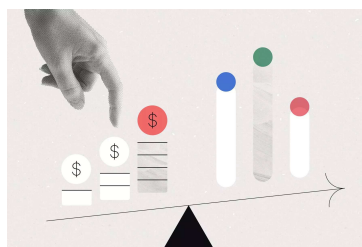
## IV. Perspectives



## Un « service reconnu » et un équilibre à trouver



- **L'eau et l'Energie:** des enjeux majeurs et un service reconnu sur le territoire
  - Des **attentes/besoins exprimés** (adhésions en attentes, besoin de plus d'accompagnement)
- *En moyenne : 5,75€/an/habitant économisés suite aux préconisations SEDEL ENERGIE (gain jusqu'à 60€/an/habitant pour les communes émergeant à tous les dispositifs de subvention proposés)*
- *Sur l'eau un exemple sur une action engagée et lissée sur 4 ans (temps convention SEDEL eau)*  
*8000 m<sup>3</sup> potentiel économisé, 1 € investi = 1.86 € gagné (sur 4 ans et intégrant le coût d'adhésion SEDEL EAU)*



## Perspectives SEDEL

- Dimensionnement du service SEDEL permettant à la fois:
  - De pérenniser le SEDEL en 2023 :
    - Arrêt en 2023 de la subvention agence de l'eau : 30 000 €
    - coût logiciel d'analyse des factures : 20 000 €
  - D'assurer une prestation adaptée pour la mise en œuvre du décret tertiaire
  - D'intégrer de nouvelles communes candidates
- Quels scénarios pour l'équipe interne, ajustement tarifaire cotisation annuelles...

Suite à la présentation et l'intérêt démontré du SEDEL énergie-eau, partagé par l'assemblée, le débat se pose à travers les besoins de pérennisation du service à travers un nécessaire équilibre budgétaire.

Avec l'arrêt des aides à anticiper, l'augmentation des charges (de travail et financières) et l'attente exprimée par certaines collectivités, 3 scénarios d'évolution sont proposés à l'étude.

## Propositions de scénarios

Création groupe de travail ?

- **Scénario 1** : Maintien de l'existant (périmètre actuel) = besoin de 50 000 €
- **Scénario 2** : Adhésion nouvelles communes = renforcement équipe = 90 000 €
- **Scénario 3** : Non renouvellement d'un CEEP = baisse du service = 20 000 €

Parmi les 3 scénarios présentés, le 3ème est écarté.

Un équilibre est à trouver avec l'arrêt de la subvention d'un poste et du logiciel. Le besoin d'aide à l'ingénierie est exprimé par les petites communes.

Dans tous les cas, cela passera par une réévaluation à la hausse des cotisations des adhérents.

Sur la base de premières simulations de cotisations (énergie et eau), cela représenterait environ 600€ de hausse pour 1000 habitants (pour les scénarios 1 et 2)

Un courrier sera envoyé à toutes les communes et EPCI du Parc (hors SEDEL) afin de connaître le potentiel de communes intéressées et d'envisager le scénario 2.

Ce travail devra être réalisé rapidement d'ici la fin d'année 2022 pour permettre l'inscription dans les budgets des communes, et de faire parvenir les avenants.

## Propositions de scénarios

### Scénario 1

+0,40 € / hab pour énergie

+0,20 € /hab pour l'eau

Nouveaux tarifs à l'habitant pour les EPCI:

0,25 €/hab pour l'énergie et 0,10 €/hab pour l'eau

### Scénario 2 ≈ + 14 500 hab ≈ 10 communes

+0,40 € / hab pour énergie

+0,20 € /hab pour l'eau

Nouveaux tarifs à l'habitant pour les EPCI:

0,25 €/hab pour l'énergie et 0,10 €/hab pour l'eau

## CONTACTS SEDEL



...économisons l'eau,  
chaque goutte compte !

**Des questions ?  
Contactez nous !**

### **L'équipe SEDEL:**

- Julia Mayaudon : [julia.mayaudon@parcduluberon.fr](mailto:julia.mayaudon@parcduluberon.fr)
- Pascal Piedagnel : [pascal.piedagnel@parcduluberon.fr](mailto:pascal.piedagnel@parcduluberon.fr)
- Samuel Bousquet : [samuel.bousquet@parcduluberon.fr](mailto:samuel.bousquet@parcduluberon.fr)
- Matthieu Simonneau : [matthieu.simonneau@parcduluberon.fr](mailto:matthieu.simonneau@parcduluberon.fr)

### **Service eau et Rivière :**

Magali Jameux : [magali.jameux@parcduluberon.fr](mailto:magali.jameux@parcduluberon.fr)

Cédric Proust : [cedric.proust@parcduluberon.fr](mailto:cedric.proust@parcduluberon.fr)



Merci pour votre attention

